

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6305**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'édition spécialité Bibliothèque

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de la Méditerranée (Marseille) Aix-Marseille II Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Aix-Marseille II, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel maîtrise les compétences techniques propres aux métiers du livre et des produits d'édition, les pratiques de chacun des partenaires de la filière du livre et la diversité des supports de l'édition (livres et revues imprimés, autres supports d'édition sonore, vidéo, électronique et multimédias) associée à l'essor des technologies de l'information et de la communication.

Il élabore ou participe à l'élaboration du projet d'établissement d'une bibliothèque de lecture publique : fixer les objectifs en relation avec la collectivité de tutelle, développer les services aux publics et notamment les services et actions visant au développement de la lecture publique, organiser les services et les collections...

Il élabore ou participe à l'élaboration de la politique documentaire de l'établissement : analyse de l'existant, analyse des publics, analyse de la collection, constitution de l'offre documentaire (toute nature et tout support), gestion et suivi de la collection...

Il élabore ou participe à l'élaboration de la politique culturelle de l'établissement : programmation culturelles, rencontres, expositions, actions à destination de tous les publics...

Il participe à la communication de la collection (accueil et orientation du public)

Il gère une équipe : encadrement, organisation et répartition du travail, planning, gestion du personnel en relation avec l'autorité de tutelle...

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité en bibliothèque ou médiathèque.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Bibliothécaire
- Directeur
- Adjoint de direction
- Responsable de services ou de projets
- Cadre de la documentation

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Comprendre l'interprofession : mise à niveau

Comprendre l'environnement

Méthodes et techniques spécifiques 1

Méthodes et techniques spécifiques 2

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11/07/2008

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univmed.fr>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**